



LA DOMBES FORESTIÈRE

Collection: CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2018 // n°9

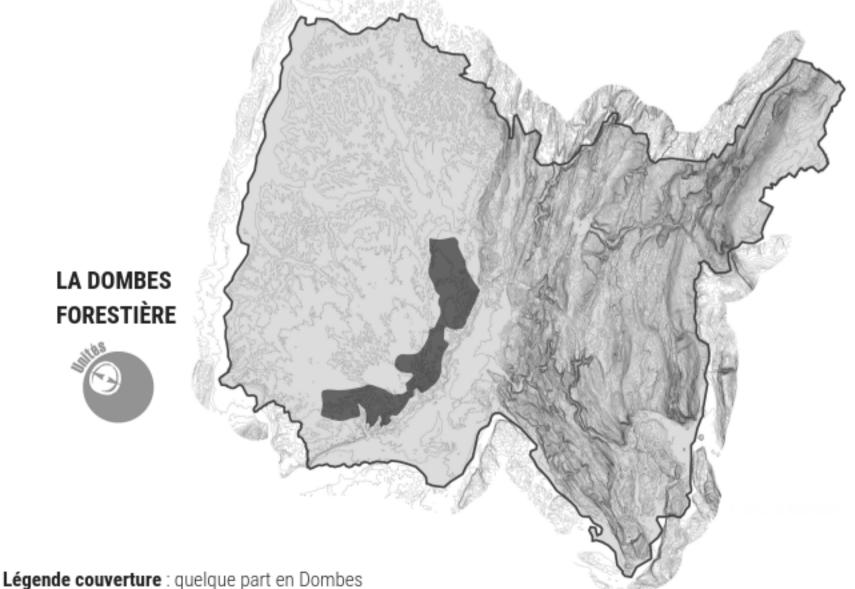


Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le Pays "plateau de la Dombes".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la Dombes forestière. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets

locaux.



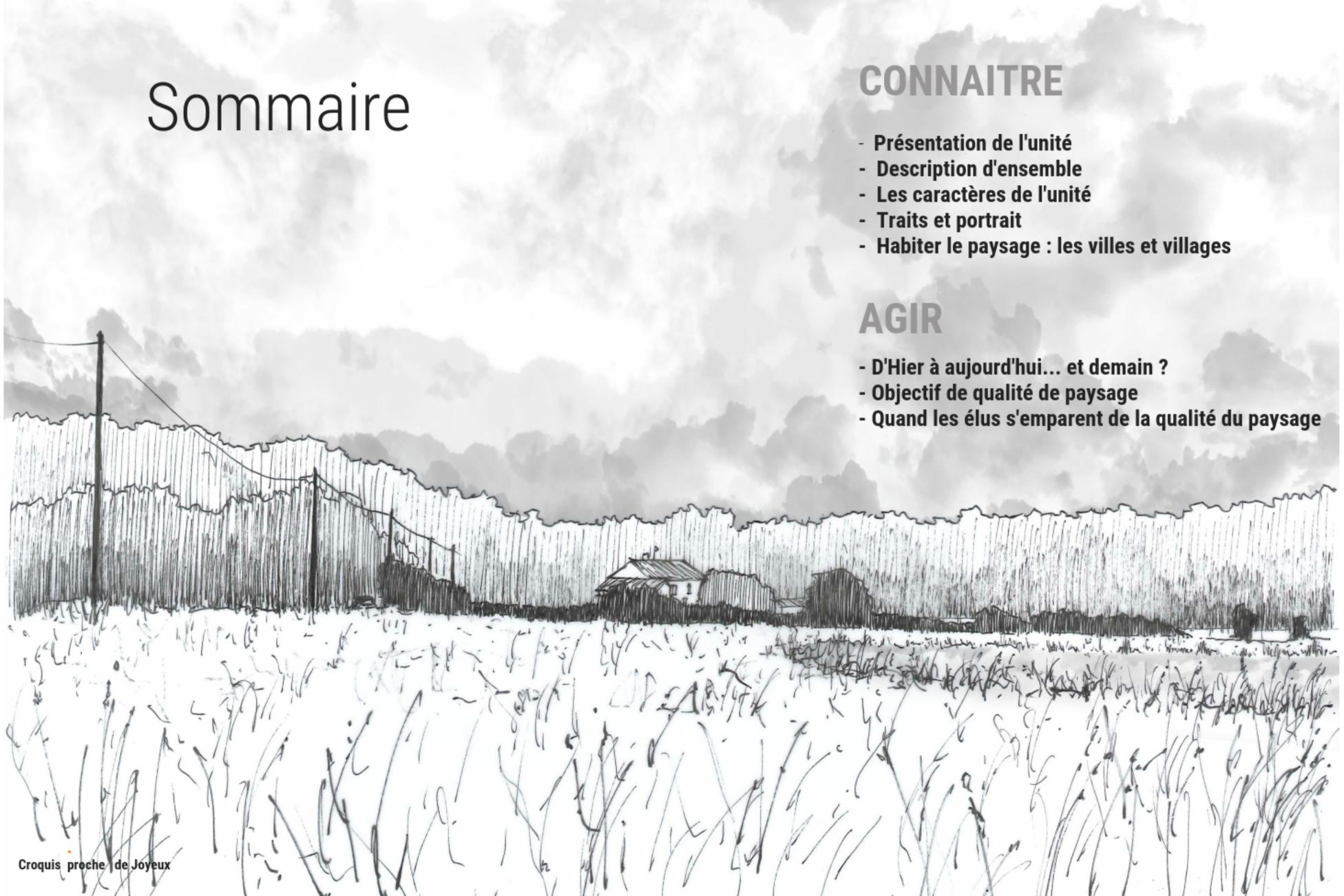


Unité de la Dombes forestière

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat . Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain Atlas des paysages 2018



Présentation de l'unité - Délimitation



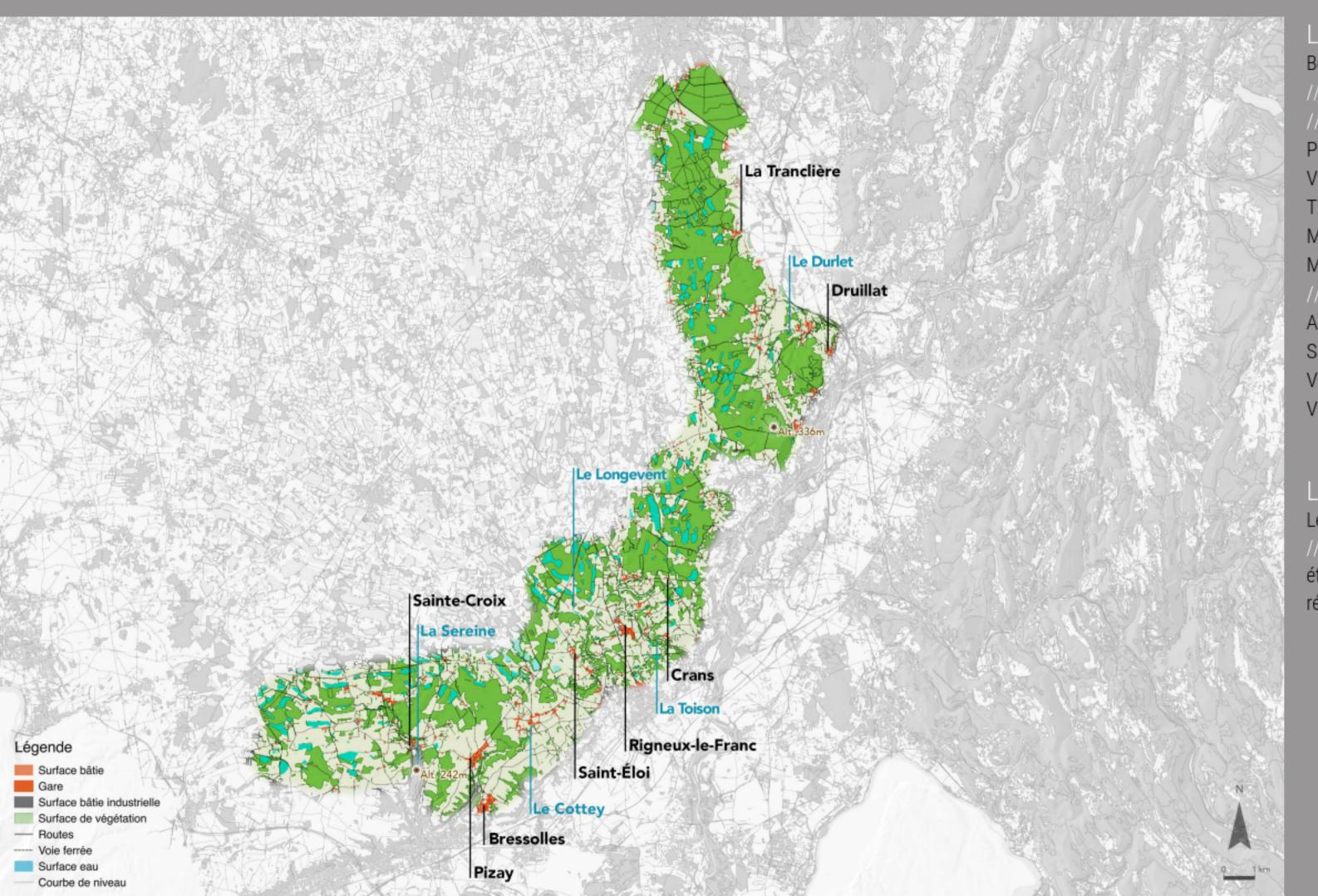
La Dombes forestière se situe à le rencontre de 5 unités.

- au nord : L'agglomération de Bourg-en-Bresse est contenue par la forêt de Seillon, qui marque l'amorce Nord de la frange boisée de la Dombes forestière,
- à l'est : Cette unité forme le départ du plateau de la Dombes et ainsi la transition avec les 2 Pays de la petite montagne du Revermont (les coteaux) et de la Plaine de L'Ain (côtière de l'Ain et du Rhône),
- au sud : les paysages s'ouvrent et les infrastructures se révèlent annonçant la rentrée dans la Dombes ouverte et la proximité de l'agglomération lyonnaise,
- à l'ouest : La présence croissante des étangs ainsi que la fragmentation progressive des bois offrent une transition douce avec la Dombes des étangs.

Comment délimiter les unités de paysage ?
La position est la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrastés. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.



Présentation de l'unité - Carte



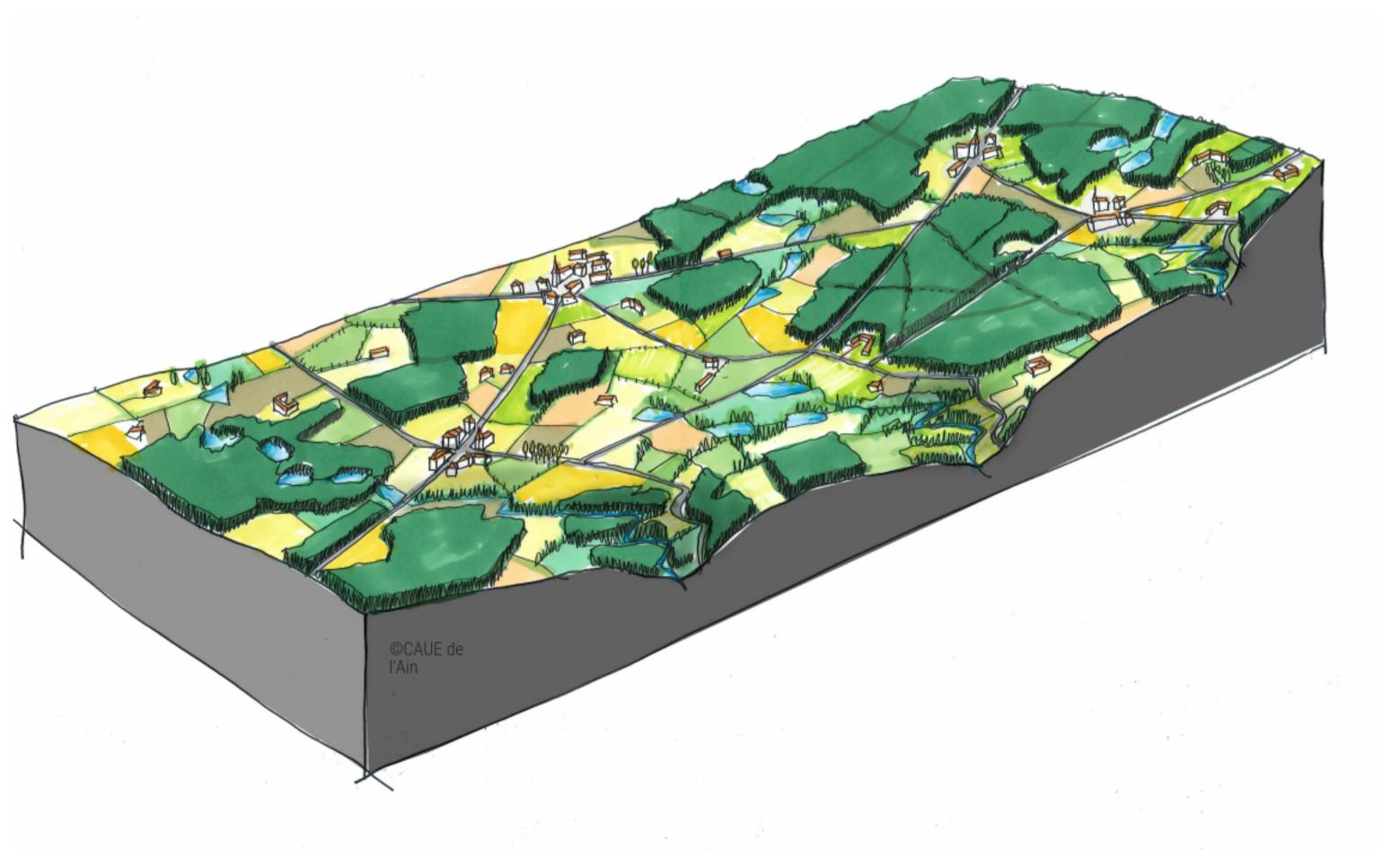
Les communes...

Bourg-Saint-Christophe // Bressolles
// Certines // Chalamont // Châtenay
// Châtillon-laPalud // Crans // Dompierre-surVeyle // Druillat // Faramans // La
Tranclière // Le Montellier // Lent //
Meximieux // Mionnay //
Montagnat // Montluel // Péronnas
// Priay // Rigneux-le-Franc // SaintAndré-de-Corcy // Sainte-Croix //
Saint-Éloi // Servas // Tramoyes //
Varambon // Villette-sur-Ain //
Villieu-Loyes-Mollon

Les lacs et rivières ...

Le Cottey // Le Durlet // Le Longevent // La Sereine // La Toison // Quelques étangs et biefs complètent ce réseaux hydrographique

CONNAITRE Description d'ensemble



LA DOMBES FORESTIÈRE

Territoire charnière entre des coteaux et le reste du plateau de la Dombes , la Dombes forestière remplie bien son rôle de lisière, par définition très diversifié. En effet, on trouve sur cette unité de nombreux usages, témoins des exploitations variés qui ont traversés le temps. Entre les étangs et forêts, en passant par les prairies et les champs de céréales, on y trouve des villages encore aujourd'hui ruraux, préservés.

L'absence de grandes routes traversantes favorise sa discrétion et la rende plutôt méconnue.

Bloc diagramme de l'unité de paysage de la Dombes forestière réalisé par le CAUE de l'Ain.Il s'agit d'un dessin de principe illustrant le paysage à travers les éléments caractéristiques de l'unité.

Description d'ensemble



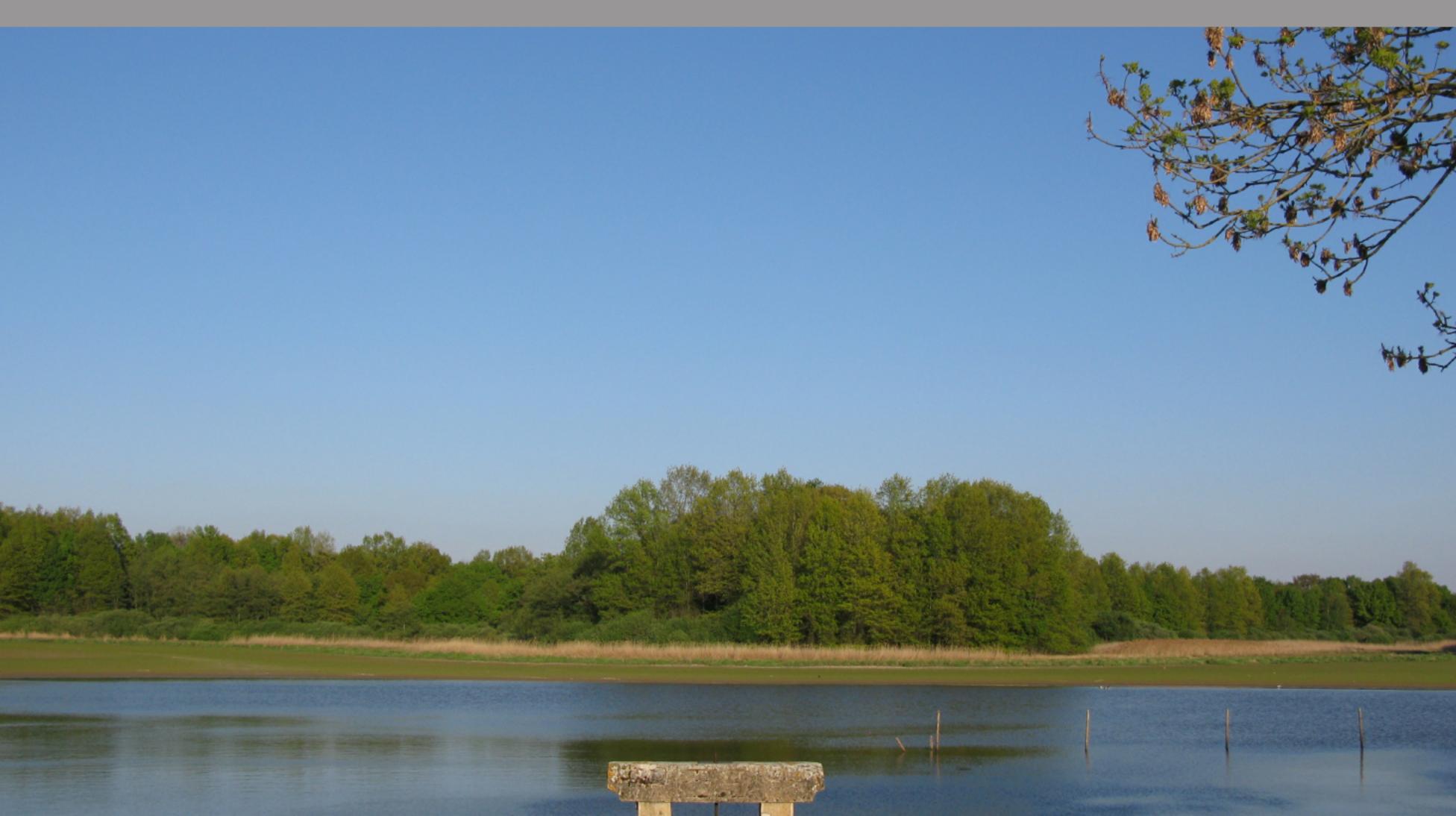
CONNAITRE

Traits et portrait - Un territoire vallonné très boisé



CONNAITRE

Traits et portrait - Les étangs sont cachés par les forêts



Traits et portrait - Les prairies accueillants les chevaux ou les vaches maintiennent les paysages ouverts



Traits et portrait - Les anciennes fermes en pisée sont isolées et ponctuent le paysage



Traits et portrait - Les étangs, les boisements, et les prairies forment un paysage variés et diversifiés. Gage de qualité



Évolution du tissu urbain

- 1. Etat Major (1820-1866)
- 2. IGN (1950)
- 3. IGN (Géoportail 2015)
- 4. Et demain?

Légende



Infrastructure de transport



Surface bâtie



Surface de forêt

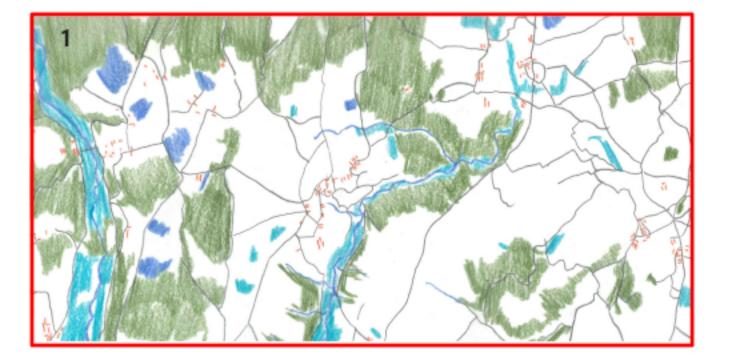


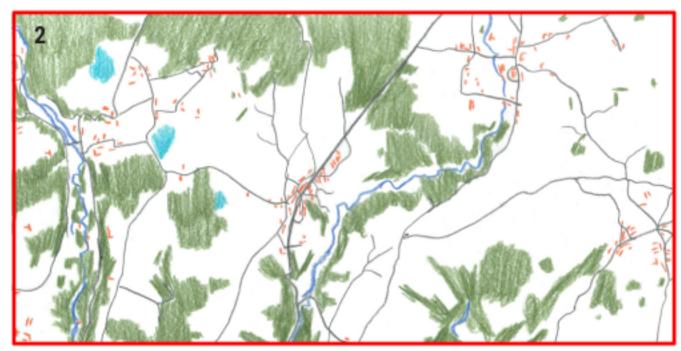
Cours d'eau Etangs

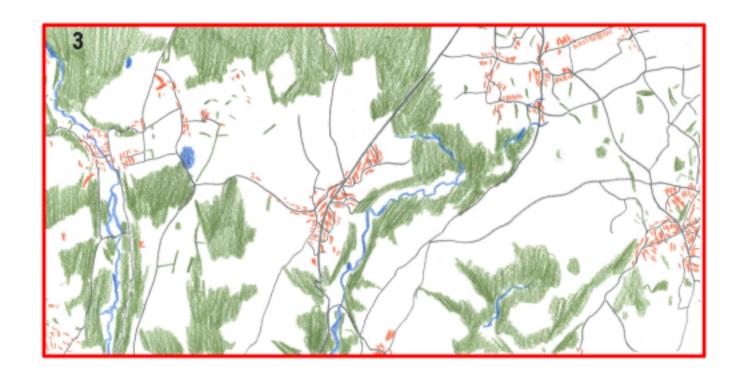


Comme on peut le voir grâce à ces cartes, la superficie des forêts a ponctuellement diminué.

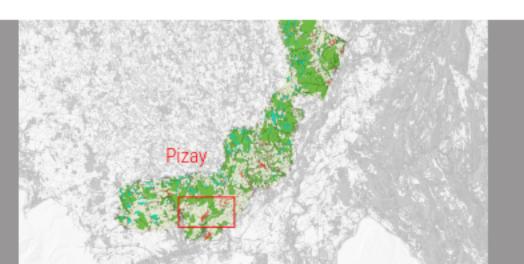
Le nombre d'étangs à quand à lui diminué. Et les villages se sont doucement étendus le long des routes







Et demain ?



AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

A venir : Bloc diagramme illustrant les objectifs de qualité de votre paysage :

Formulons ensemble des objectifs de qualité paysagère de votre unité!

La loi inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme par une approche concrète et opérationnelle qui ne se limite pas à des préservations des paysages remarquables. Les paysages sont le fruit des interactions entre l'Homme et son milieu. Ces évolutions reflètent ainsi le fonctionnement d'une société, son dynamisme économique et la prise en compte de son environnement.

Vous révisez votre PLU ou élaborez votre PLUI, vous souhaitez valoriser vos paysages intercommunaux, vous voulez sensibiliser vos élus ou vos habitants aux paysages et conduire leurs transformations?

Contactez le CAUE de l'Ain afin de définir les objectifs de qualité de paysages de votre territoire

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. Source : Convention européenne du paysage

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité :

- A définir ensemble si vous le souhaitez -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.











Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

RHÔNE-ALPES

CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat 34, rue Général Delestraint 01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com

